

Message du Maire

2018

Budget et
impôts fonciers



Le budget 2018 de la Ville de Baie-D'Urfé a été adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 22 janvier 2018.

Normalement, le budget est adopté en décembre. Le Conseil a décidé cette fois d'attendre que la Ville de Montréal dévoile son budget d'agglomération avant de finaliser le budget de Baie-D'Urfé pour 2018, étant donné que plus de 70 % des taxes perçues au cours d'une année budgétaire sont destinées à la Ville de Montréal pour payer la quote-part des dépenses d'agglomération pour les services à l'échelle de l'île.

À la suite du décret ministériel le 31 mai 2017 et de l'adoption subséquente d'un règlement par le conseil d'agglomération le 24 août dernier, la Ville s'attendait à percevoir une réduction des dépenses d'environ 575 000 \$ dans sa quote-part 2018 versée à l'agglomération. De plus, tout le discours de la Ville de Montréal semblait plutôt parler d'une augmentation de taxation limitée au taux d'inflation. C'est ainsi que la Ville a préparé un projet de budget en décembre avec l'objectif de geler les taxes municipales dans tous les secteurs pour une année et d'utiliser les réserves de la Ville et les fonds excédentaires pour financer la plupart de ses projets pour une 4^{ième} année consécutive.

L'historique d'imposition des cinq (5) dernières années pour les citoyens de Baie-D'Urfé *aurait figuré comme suit*:

Coûts d'inflation de 2014 à 2018:				
2014	2015	2016	2017	2018
1,5 %	2,2 %	2,3 %	1,2 %	2,1 %
Hausse des taxes résidentielles:				
2014	2015	2016	2017	2018
0,7 %	0,0 %	0,0 %	-1,0 %	0,0 %
Hausse des taxes non-résidentielles:				
2014	2015	2016	2017	2018
0,7 %	0,0 %	0,0 %	-1,8 %	0,0 %

Malheureusement, les nouvelles que nous avons reçues le 10 janvier n'ont plus rien à voir avec nos prédictions. Au lieu d'une diminution d'environ 575 000 \$ de sa facture totale d'agglomération, la Ville s'est retrouvée plutôt avec une augmentation de plus de 345 500 \$, la laissant dans l'obligation de se démener pour trouver le moyen de combler cette différence de 920 500 \$. C'est une hausse d'impôts de 6 % que nos citoyens auraient dû absorber si des solutions alternatives n'avaient pas été trouvées. Le Conseil a reporté certains projets et a utilisé les fonds réservés de la Ville et le surplus pour tenter de maintenir les hausses d'impôt aussi basses que possible.

Mission accomplie, puisque le résultat final pour l'exercice 2018 pour tous les secteurs est une augmentation des taxes bien au-dessous du taux d'inflation de 2,1 % (Source : *Statistique Canada*). Presque toutes les maisons unifamiliales ont reçu des augmentations d'impôt de 1,21 % et presque tous nos citoyens non résidentiels ont reçu une augmentation de 1,71 %.

Détail du budget 2018

Le budget d'exploitation total pour 2018 est de 19,2 millions incluant la contribution de la Ville à l'agglomération, comparativement à 18,2 millions en 2017. De ce montant, 84,8 % sont prélevés au moyen de l'imposition générale et 15,2 % d'autres sources. En tenant compte d'autres revenus (principalement les taxes d'eau, les droits de mutation et les taxes d'amélioration locales) et de la réception de paiements en lieu de taxes, un montant de 16 297 590 \$ demeure à percevoir au moyen de l'imposition générale des propriétés. Notre contribution totale à la Ville de Montréal pour les services régionaux (y compris l'alimentation en eau potable) devrait s'élever à

11 857 342 \$, une hausse de 3,0 % comparativement à la contribution de la Ville en 2017 qui était de 11 511 815 \$. La contribution de la Ville qui sera versée à la Ville de Montréal représente 62 % du budget d'exploitation de Baie-D'Urfé pour 2018.

La Ville s'est engagée à injecter tout près de 11,9 millions à son Programme triennal d'immobilisations - environ 6,5 millions devront être dépensés en 2018. La majorité des dépenses prévues pour 2018 proviendra du surplus non affecté de la Ville, de fonds réservés, de subventions et de fonds de roulement.

Nos projets d'immobilisations pour l'année 2018 comprennent les projets généraux annuels de pavage (800 000 \$) et de drainage (500 000 \$) qui seront financés en partie, comme par le passé, par une subvention du *Programme de la taxe sur l'essence* et du surplus de la Ville. Le montant total destiné à une berme d'atténuation sonore des rues *Lakeview* à *Gray*, sera financé à même les fonds réservés à cet effet (900 000 \$) et du surplus (1 100 000 \$). Les dépenses liées aux Parcs et espaces verts (450 000 \$) seront également financées par les taxes et les fonds de réserve de la Ville.

Depuis la confirmation de la présence d'agrile du frêne sur le territoire de Baie-D'Urfé à l'automne 2014, la Ville poursuivra avec ce budget, son programme quinquennal de prévention et de remplacement de ses 2 800 frênes publics (221 000 \$ annuellement pour la période de 5 ans -2015 à 2019). Exceptionnellement cette année (4^e année du programme), nous avons choisi de ne pas taxer les citoyens et d'utiliser les fonds de réserve créés pour ce projet afin de couvrir les dépenses de 2018.

Les projets prévus en 2018 qui seront **entièrement financés** à même le surplus, les fonds de réserve,

les fonds de roulement et/ou des subventions gouvernementales sont :

- **Berme d'atténuation sonore, stabilisation des berges et conteneurs semi-enfouis (2 186 300 \$);**
- **Amélioration du système d'égoût dans le Parc Industriel (1 500 000 \$);**
- **Bâtiments de la Ville (300 000 \$);**
- **Travaux d'aqueducs (210 000 \$);**
- **Achat de véhicules (95 000 \$), ajout d'éclairage dans les secteurs plus sombres (65 000 \$), acquisition d'équipements (55 000 \$);**
- **Achat d'une radio pour la Sécurité publique et les Travaux publics (65 000 \$).**

La valeur imposable utilisée cette année pour fixer les taxes foncières provient du nouveau rôle d'évaluation en vigueur pour les années 2017 à 2019.

Le taux de taxation des propriétés résidentielles a été fixé à 0.5916 \$ tandis que celui des propriétés non-résidentielles à 3.0004 \$. Le taux des immeubles de six logements ou plus est de 0.5916 \$ tandis que celui des terrains vagues est de 1.1831 \$. Tous les taux sont établis par 100 \$ d'évaluation foncière. Tout propriétaire d'une maison unifamiliale évaluée à 662 645 \$, recevra un compte de taxes municipales de 3 920 \$ excluant la taxe d'eau qui demeure inchangée à 89 \$ à un taux fixe de 50 000 gallons. Il s'agit d'une augmentation de 47 \$ comparativement à 2017.

Respectueusement soumis,


Maria Tutino, Mairesse

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes par voie électronique. Veuillez consulter la note ci-jointe de même que les informations au verso du compte de taxes pour plus de détails. **Veuillez noter que si vous payez en deux versements, vous ne recevrez pas de rappel pour le deuxième versement dont la date d'échéance est le 28 mai.** Ce compte inclut également la charge minimum de la taxe d'eau et les coûts de consommation d'eau excédentaire pour 2017 (le cas échéant). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Maria Tutino, mairesse, Andrea Gilpin, conseillère ou Julie MacDowell, trésorière.

Mayor's Message

2018

Budget & Property Taxes



The 2018 budget for the Town of Baie-D'Urfé was adopted at a special council meeting held January 22, 2018.

Generally, the budget is adopted in December. Council decided to wait for the City of Montreal to release its agglomeration budget prior to finalizing Baie-D'Urfé's 2018 budget, given that over 70% of the tax dollars collected in any given budget year are sent to the City of Montreal to pay the Town's share for Island-wide services.

Following the ministerial decree on May 31, 2017 and the subsequent adoption of a by-law by the Agglomeration Council on August 24, the Town expected to receive a reduction of about \$575 000 in its 2018 agglomeration quote-part. Furthermore, all the talk by the City of Montreal regarding its intention was that the taxation increase would be contained to the rate of inflation.

Thus the Town prepared a draft budget in December with the objective to freeze citizens' taxes in all sectors for another year and to use our Town reserves and surplus funds to finance most of the Town's projects for the 4th year in a row.

The five (5) year taxation history for the citizens of Baie-D'Urfé would have been the following:

Inflation from 2014 to 2018:				
2014	2015	2016	2017	2018
1.5%	2.2%	2.3%	1.2%	2.1%
Residential Tax Increase:				
2014	2015	2016	2017	2018
0.7%	0.0%	0.0%	-1.0%	0.0%
Non-residential Tax Increase:				
2014	2015	2016	2017	2018
0.7%	0.0%	0.0%	-1.8%	0.0%

Unfortunately, the news the Town received on January 10 was nothing like we expected. Instead of a reduction of about \$575,000 in its total agglomeration tax bill, the Town found itself with an increase of about \$345 500 leaving us scrambling to find a way to deal with this \$920 500 difference.

A 6% tax increase awaited our citizens if alternate solutions to taxation were not found. Council deferred some projects and used Town reserves & surplus funds to try to keep tax increases as low as possible.

Mission accomplished as the end result for 2018 for all sectors is a tax increase well below the 2.1% rate of inflation (Source: *Statistics Canada*) with almost all of the single family homes receiving tax increases of 1.21% and almost all of our non-residential citizens receiving a 1.71% tax increase.

Budget 2018 Details

The total operating budget for 2018 is \$19.2 million with the inclusion of the Town's contribution to the Agglomeration, compared to \$18.2 million in 2017. Of this amount, 84.8% is raised through general property taxation and 15.2% from other sources.

After allowing for other revenues (chiefly water taxes, transfer taxes and local improvement taxes) and the receipt of payments in lieu of taxes, a sum of \$16 297 590 remains to be raised through general property taxation.

Our total contribution to the City of Montreal for regional services (including for the provision of potable water) is expected to be \$11 857 342

an increase of 3.0% compared to the Town's 2017 budgeted contribution of \$11 511 815. The Town's contribution to the City of Montreal for agglomeration expenses represents 62% of Baie-D'Urfé's 2018 operating budget.

The Town has committed about \$11.9 million to its three-year Capital Works Program - about \$6.5 million is expected to be spent in 2018. Most of the planned project expenditures for 2018 will come from the Town's accumulated surplus, reserve funds, grants and working fund.

Our capital projects for the year 2018 include our general annual paving (\$800 000) and drainage projects (\$500 000) which will be funded in part, as in the past, by a grant from the *Gas Tax Subsidy Program* and from the Town surplus. The full cost of the berm from *Lakeview to Gray* will come from the berm reserve fund (\$900 000) and from surplus (\$1 100 000). Expenses related to Parks and Green Spaces (\$450 000) will be equally funded from taxation and Town reserves.

Since the Ash Borer's presence was confirmed on the territory of Baie-D'Urfé in the fall of 2014, with this budget, the Town is continuing its five year preventive and replacement program for its 2800 public ash trees (\$221 000 for each year for the 5 year period from 2015-2019). Exceptionally for this year (the fourth year in the program), we have decided not to tax citizens and use the reserve funds created for this project to cover 2018 expenses.

Some projects that are planned for 2018 and which will be **funded entirely** from surplus, reserve funds, working funds and / or from government grants are:

- Berm, shoreline stabilization and semi-buried containers (\$2 186 300);
- Enhanced sewer system for the Industrial Park (\$1 500 000);
- Town Buildings (\$300 000);
- Aqueduct work (\$210 000);
- Vehicle acquisitions (\$95 000), new lighting infrastructure for dark spots (\$65 000), equipment acquisitions (\$55 000);
- Purchase of Public Security & Public Works Radio system (\$65 000).

The valuations used for the purpose of this year's taxation are taken from the valuation roll in effect from 2017 to 2019.

The mill rate for residential properties has been set at \$0.5916 and the rate for non-residential properties at \$3.0004. The rate for immovables of six or more dwellings is \$0.5916, and the rate for vacant land is \$1.1831. All rates are per \$100 of property valuation.

The owner of an average single family home, valued at \$662 645, will receive a municipal tax bill of \$3 920 exclusive of the water tax which remains unchanged at \$89 for the first 50 000 gallons. This is an increase of about \$47 from 2017.

Respectfully submitted,

Maria Tutino
Maria Tutino, Mayor

Your tax bill can be paid electronically. Please see the insert and the reverse of your tax bill for details on payment options. Please note that if you are paying by instalments, no reminder will be sent for the second instalment due **May 28**. Your tax bill also includes the base water charge and any excess water consumption for 2017 (where applicable). Should you have any questions, please feel free to contact Mayor Maria Tutino, Councillor Andrea Gilpin or Julie MacDowell, Treasurer.